 <p>Commission scolaire DE SAINT-HYACINTHE</p>	<p>Services éducatifs</p> <p style="text-align: right;">2017-11-15 02</p>
---	--

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le **mercredi, 15 novembre 2017** à 19 h.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Présences

M^{mes} Allard, Stéphanie
 Archambault, Isabelle
 Cabana, Claudine
 Continelli, Marie-Josée
 Desrochers, Sophie
 Dubreuil, Caroline
 Germain, Caroline
 Larivière, Anik
 Lamontagne, Sophie
 Lussier, Carolane
 Madore, Mélanie
 Morier, Julie
 Morin, Cristine
 Paré, Renée-Claude
 St-Onge, Cathie

MM. Cyr, Marcel
 Fortin, Yannick

Absences

Labonté, Annie (absence motivée)
 Gauthier, Josée (absence motivée)
 Labbé, Josianne (absence motivée)

Ouverture de l'assemblée à 19 h 8 par M^{me} Carolane Lussier, présidente. Il y a quorum.

2.0 Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 novembre 2017

L'ordre du jour du 15 novembre 2017 est adopté par M^{me} Marie-Josée Continelli, appuyé par M. Yannick Fortin et résolu à l'unanimité par les membres présents.

ÉHDAA
17/18-4

4.0 Lecture & adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2017

Le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2017 est adopté par M ^{me} Sophie Lamontagne, appuyé par M. Marcel Cyr et résolu à l'unanimité par les membres présents.	ÉHDAA 17/18-5
--	------------------

5.0 Parole au public

M^{me} Marie-Claude Chabot assiste à la rencontre.

6.0 Mot de la présidente

6.1 *Mandat sous-comité : 2 objectifs*

La présidente fait la lecture des objectifs mentionnés par notre sous-comité lors de la rencontre du 18 mai 2017. Le Comité ÉHDAA aimerait avoir la liste des noms des personnes du Comité de parents qui ont fait partie de l'élaboration des critères de sélection et de l'élection de nos membres. Comment ils ont choisi les futurs candidats ÉHDAA finalement ? Comme premier essai cette année, les parents qui se sont présentés ne semblaient pas trop au courant de la façon de faire. Le Comité ÉHDAA désire en faire une procédure officielle lorsque le Comité de parents confirmera leur façon officielle de choisir les nouveaux membres. Dossier à suivre.

6.2 *Administrateur Facebook*

La présidente nous informe que nous avons une page Facebook attitrée à notre comité. Présentement, M^{me} Marie-Josée Continelli est la seule administratrice de notre compte. Nous en profitons pour la féliciter de son excellent travail! Nous aurions besoin d'un total de trois personnes pour gérer toute l'information. Y a-t-il des volontaires ?

- M^{me} Stéphanie Allard
- M^{me} Anik Larivière
- M^{me} Marie-Josée Continelli (déjà administratrice)

Nous comptons dorénavant mettre l'ordre du jour sur notre page Facebook. Rappelons-nous que Facebook n'est pas un endroit pour débattre sur un sujet, mais bien informer les gens et donner de la visibilité à notre comité.

6.3 *Révision du plan d'action 2017-2018*

Chacun fait la lecture pour soi, point par point, du plan d'action 2017-2018. S'il y a des interrogations, on répond aux questions au fur et à mesure. On apporte les modifications nécessaires et chacun propose leurs suggestions. Une version corrigée sera remise à la prochaine réunion.

M^{me} Marie-Josée Continelli aimerait que le comité paritaire se joigne à une de nos rencontres. Trois de nos membres (M^{me} Sophie Lamontagne, M. Marcel Cyr et M^{me} Caroline Germain) font déjà partie de ce comité. Les sujets discutés sont les mêmes que les nôtres. C'est donc facile pour eux de nous rapporter les sujets traités. Le Comité paritaire se veut un comité consultatif pour les ÉHDAA qui émet des avis, tout comme nous. Nous convenons alors qu'il n'est pas nécessaire d'inviter des membres du Comité paritaire à nos rencontres.

Certains membres du Comité ÉHDAA mentionnent qu'il est difficile de se retrouver sur le site internet de la Commission scolaire. C'est une tâche ardue de se procurer des documents en ce qui concerne les élèves aux besoins particuliers. Peut-on avoir un accès direct à notre comité en appuyant sur un seul bouton ? Beaucoup d'avenues ont déjà été pensées dans le secteur des communications de la CSSH. Alors, si vous désirez que ce soit plus voyant, dites-nous où vous le voulez et à quel endroit, pour qu'ensuite nous fassions la proposition au secteur des communications. Il serait important que tout ce qui concerne le Comité ÉHDAA se retrouve facilement sur le site. Pourtant, il y a beaucoup d'élèves ayant un plan d'intervention dans notre Commission scolaire, pourquoi la tâche est-elle si compliquée ? Proposons une manière plus facile.

6.4 *Liste des sujets à discuter au courant de l'année*

On ajoute des points intéressants à la liste déjà existante. La secrétaire, M^{me} Sophie Desrochers, acheminera la nouvelle liste modifiée aux membres, par courriel. Il a été convenu que suite à l'envoi de cette liste, les membres devront voter sur leurs cinq sujets préférés. Après compilation de tous les sujets préférés, nous discuterons des sujets les plus en demande. Nous débattons d'un sujet par rencontre.

6.5 *Liste des membres à remettre au Comité de parents et aux membres CCSÉHDAA*

M^{me} Sophie Desrochers nous avise que la liste des membres vous sera remise à la prochaine réunion étant donné que nous avons reçu la démission d'un membre et que la dernière version de la liste n'est plus à jour.

6.6 *Liste des documents remis aux membres sous forme papier et numérique (chaîne téléphonique, avis 2016-2017, abréviations et sigles)*

M^{me} Sophie Desrochers avise que tous les documents seront remis à la prochaine rencontre afin d'apporter les modifications nécessaires suite aux derniers changements.

7.0 **Mot de M^{me} Caroline Germain**

7.1 *Conditions d'admission en classes spécialisées (préscolaire, primaire, secondaire) et processus de validation au MÉES*

M^{me} Germain nous explique sommairement la façon de fonctionner afin qu'un élève soit reconnu handicapé au sens du MÉES. Tout d'abord, nous avons besoin d'un diagnostic émis par un professionnel reconnu au code demandé. Par exemple, pour un code 34 nous devons avoir le diagnostic d'un orthophoniste. Ensuite, le Ministère demande les limitations de l'élève, c'est-à-dire ses incapacités vécues par l'élève à l'école (elles doivent être sévères). De plus, on doit inscrire la hauteur des services offerts à l'élève (en nombre d'heures par semaine et donné par quel adulte ex. : TES, préposé, professionnel). Après une analyse du dossier de l'élève, le Ministère attribuera ou non un code de difficulté « handicapé » à l'élève qu'il conservera tout le long de sa scolarité au secteur jeune. L'école peut demander de retirer un code si l'élève ne nécessite plus de services à l'école. M^{me} Germain nous explique en détail chacune des classes spécialisées à l'aide d'une présentation PowerPoint. Les membres veulent recevoir, par courriel, le format électronique du document. Elle nous détaille les particularités de chacune des classes en nous spécifiant que c'est un comité de classement qui, après analyse du dossier de l'élève, détermine quelle classe spécialisée convient le mieux à l'élève HDAA.

8.0 **Rapport de M^{me} Marie-Josée Continelli, commissaire parent ÉHDAA**

Il a été question du rapport du protecteur de l'élève. La procédure pour acheminer les plaintes est bonne et efficace. Si on accède au site de la CSSH, sous l'onglet « Publications », choisir « Plainte ou révision de décision », et vous aurez toutes les démarches à suivre avant de vous rendre au protecteur de l'élève.

Présentement, il y a un recours collectif contre la CSSH concernant les frais chargés aux parents. Les parents revendiquent le fait que l'école publique est censée être gratuite. Avec tous les frais supplémentaires chargés, ils se posent sérieusement la question afin de savoir si tous ces frais sont nécessaires.

Le Gouvernement a mis en place, à travers le QC, un plan d'engagement vers la réussite. Chacune des Commissions scolaires veut sonder des gens pour remplir les besoins des élèves. Ils veulent des gens formés dans un milieu instructif avec des connaissances au goût du jour. Comment peut-on impliquer les gens ?

Il y aura une formation pour les parents qui font partie du Conseil d'établissement, le 22 novembre prochain. Formation gratuite de deux heures, à la PHD.

M^{me} Sylvie Girard s'est déplacée afin de parler des nouvelles façons de répartir les enveloppes budgétaires. Certaines enveloppes sont spécifiquement dédiées pour des projets spéciaux tels que : Agir autrement...

9.0 **Rapport de M^{me} Josée Gauthier, représentante au Comité de parents**

Étant donné l'absence de M^{me} Josée Gauthier, M. Yannick Fortin prend la parole. M. Fortin mentionne qu'ils ont parlé du sous-comité pour l'élection des membres ÉHDAA, d'une formation pour les membres du Conseil d'établissement et des élections (vice-présidente et secrétaire).

10.0 Rapport de la trésorerie par M^{me} Stéphanie Allard

10.1 Explication du budget 2016-2017

M^{me} Stéphanie Allard nous explique le budget 2016-2017. Nos principales dépenses se retrouvent dans le remboursement des frais de kilométrage des membres et du salaire de la secrétaire. Une seule autre dépense concernant la conférence tenue en avril dernier. Nous terminons l'année avec un bénéfice net de 1835,00 \$.

10.2 Renonciation kilométrage

La trésorière informe les membres parents qu'il est possible de ne pas réclamer les frais de déplacement en signant la feuille de renonciation au kilométrage. Elle fait circuler la feuille afin que, ceux qui le désirent, la signe.

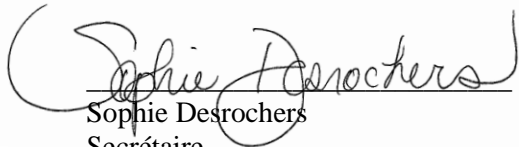
11.0 Questions diverses

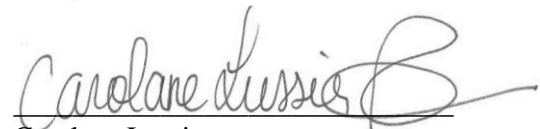
Aucune question.

12.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Carolane Lussier remercie les participants de leur présence.

<p>^{u.} M. Yannick Fortin propose la levée de l'assemblée à 22 h 4, appuyée de M^{me} Mélanie Madore et résolu à l'unanimité par les membres présents. La prochaine rencontre aura lieu le 17 janvier 2018 à 19 h.</p>	<p>ÉHDAA 17/18-6</p>
---	--------------------------


 Sophie Desrochers
 Secrétaire


 Carolane Lussier
 Présidente